

Site principal : Auxi le Château Frévent Heuchin Pernes Saint Pol sur Ternois

FICHE DE REINSCRIPTION 2025/2026

RAPPEL des coordonnées des parents

Nom : Prénom :

Tel Mobile : Tel Fixe :

Adresse Mail :

Adresse postale :

CP Ville :

ELEVE(S) A REINSCRIRE

Inscrit	Nom Prénom Date de naissance	Formation musicale*	1 ^{er} instrument (ou chant)	2 ^{ème} instrument souhaité**	Année de location	Commentaires
1		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
2		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
3		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				
4		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non				

*La formation musicale est obligatoire pour les enfants souhaitant apprendre/continuer l'instrument

** Si la fin de cycle 1 du 1^{er} instrument est validé

AUTRES ENSEIGNEMENTS ET PRATIQUES COLLECTIVES (cochez la case)

La pratique collective (chorale, orchestre, musique de chambre) est obligatoire pour une inscription en parcours musique.

Chorale adultes (uniquement sur le site de Saint Pol)

Inscrit 1

Inscrit 2

Inscrit 3

Inscrit 4

Chorale enfants (uniquement sur le site de Saint Pol)

Inscrit 1

Inscrit 2

Inscrit 3

Inscrit 4

Orchestre du 1^{er} cycle (sur les sites de Saint Pol ou Frévent)

Inscrit 1

Inscrit 2

Inscrit 3

Inscrit 4

Orchestre du 2^{ème} cycle (sur les sites de Saint Pol ou Frévent)

Inscrit 1

Inscrit 2

Inscrit 3

Inscrit 4

Votre enfant a-t-il besoin d'une aide à l'apprentissage ou d'un cadre particulier d'enseignement : Oui Non

Les horaires de formation musicale seront diffusés au plus tard début septembre.

Vos remarques/souhaits :



Ecole de Musique Intercommunale du Ternois

DROIT A L'IMAGE et UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DE LA CONTINUITE PEDAGOGIQUE

(*barrez la mention si l'inscrit est majeur)

Droit à l'image

- Autorise la communauté de communes du Ternois, à photographier, filmer ou interviewer l'(les) élève(s) inscrit(s) pour diffusion sur le site de Ternoiscom, le réseau Facebook de Ternoiscom, la chaîne Youtube de l'Ecole de Musique ou autre support, dans le cadre des activités de l'Ecole de Musique ; autorise la conservation, par les enseignants de l'Ecole de Musique du Ternois, des enregistrements audios/vidéos faits dans le cadre de la mise en place d'une continuité pédagogique, exclusivement à des fins de suivi pédagogique et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2025-2026.

Utilisation des données personnelles

- Autorise la communauté de communes du Ternois à utiliser mes coordonnées (adresse, téléphone et mails) pour communiquer des informations liées aux événements de TernoisCom

J'accepte que l'Ecole de Musique du Ternois utilise les données personnelles de(s) l'inscrit(s) dans le cadre de la mise en place d'une continuité pédagogique et m'engage à ne pas diffuser en dehors de « l'espace de cours virtuel » les échanges avec les enseignants de l'Ecole.

ASSURANCE & LOCATION D'INSTRUMENT

L'assurance Responsabilité Civile est obligatoire pour tout inscrit, l'assurance instrument reste facultative, cependant la responsabilité de l'inscrit est engagée en cas de dommages occasionnés, de la perte ou du vol de l'instrument loué à l'Ecole de Musique.

PARCOURS DECOUVERTE

Le parcours découverte est destiné aux élèves de CP (6 ans), comprenant un cours d'initiation à la formation musicale et la découverte et l'essai, pendant l'année scolaire, de tous les instruments enseignés dans l'établissement.

Date limite impérative de réinscription : Samedi 31 mai 2025

Sans une fiche de réinscription correctement renseignée, signée et enregistrée par les services administratifs de Ternoiscom, l'élève ne sera pas admis au cours d'instrument et de formation musicale.

Toute signature vaut engagement pour l'année scolaire entière et paiement de l'inscription

Signatures

Le Directeur ou le Responsable de site

Le(s) parent(s)

Signature d'un parent ou du représentant légal, ou des deux parents en cas de séparation

Signature de l'élève Majeur

L'école de musique intercommunale de la Communauté de Communes du Ternois traite vos données dans le cadre de la gestion des inscriptions à l'école de musique intercommunale. Ce traitement repose sur une obligation légale articles L551-1 et R551-13 du code de l'éducation. Les données sont traitées par le service administratif de l'EMI sont transmises au service comptabilité de la Communauté de Communes du Ternois pour la facturation. Elles sont conservées durant 10 ans. Passé ce délai, elles seront détruites définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-saisie-du-dpo>.

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez rgpd@ternoiscom.fr